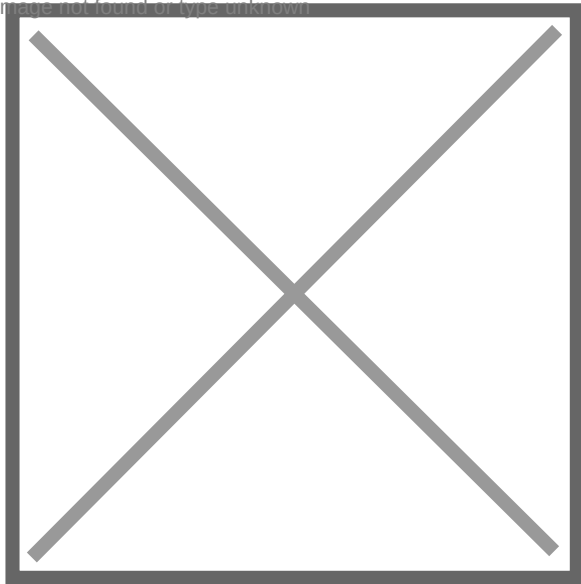


Image not found or type unknown



Bonjour j ai besoin d aide pourriez vous me conseiller ?

Par **renette35**, le **08/07/2018** à **16:28**

bonjour, j'ai vendu une maison en 2008, en 2014 l'acheteur a porté plainte pour vice caché. en 1999 j'ai fait réaliser des travaux par une entreprise mais je n'ai plus les factures et l'entreprise ne veut pas les fournir. j'ai été condamné à payer 75000 €. j'ai pris un autre avocat qui a trouvé de nouveaux éléments dont la date qui est dépassée, il a demandé l'arrêt de l'exécution provisoire qui a été refusée par le juge. pour faire appel je dois payer 75000 €. je suis à la retraite avec 1100€ je ne possède aucun bien ni argent de côté, je suis dans un logement social. que puis-je faire, pourriez-vous me conseiller ? Merci

Par **Visiteur**, le **08/07/2018** à **22:45**

Bsrn Votre avocat est mieux placé que nous pour vous aider vu la complexité apparente de votre dossier.